



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Opération de protection phonique des viaducs de l'autoroute A4/A86

Question orale n° 139

Texte de la question

M. Michel Herbillon appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'opération de protection phonique des viaducs de l'autoroute A4/A86, dans sa circonscription au niveau de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice, dont la mise en œuvre est chaotique. Dernière phase d'un programme d'ensemble de protections acoustiques, le remplacement des murs existants par des écrans acoustiques plus performants au niveau des échangeurs A4/A86 est une nécessité absolue pour les riverains qui subissent les nuisances provoquées par un trafic quotidien particulièrement dense. Initialement, après plusieurs études, ces écrans devaient être installés à partir de 2018, puis en 2019. En février 2021, il a été annoncé que l'opération se ferait en deux temps, en commençant par le viaduc « Paris vers Créteil », dont les études de conception comme la notification du marché étaient programmées en 2021 pour un démarrage effectif des travaux en 2022 pour une durée de 12 mois. Récemment, un comité de pilotage a appris aux élus locaux concernés que cette opération pourrait être remise en cause et ce en dépit de l'engagement renouvelé au plus haut niveau de l'État et exprimé plusieurs fois à l'Assemblée nationale, à effectuer ces travaux essentiels. Ce revirement, après des années de travail et d'études, ne saurait être accepté par les habitants des communes concernées. Il l'interroge pour lui demander s'il compte mobiliser les services de l'État afin que les travaux puissent enfin débuter dès cette année.

Données clés

Auteur : [M. Michel Herbillon](#)

Circonscription : Val-de-Marne (8^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 139

Rubrique : Nuisances

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)